



FINANCES
PUBLIQUES

Au cœur des luttes

CGTR - Finances publiques
Syndicat affilié à la CGT Finances publiques

DÉCLARATION DE LA CGTR FINANCES PUBLIQUES AU CTL DU 26 janvier 2022

Monsieur le Président,

Comme chaque début année, les agents des finances publiques de La Réunion vont vous voir vous délecter dans l'exercice de l'annonce des suppressions d'emplois au cours de ce CTL, qui ressemble donc à tant d'autres. Mais celui-ci laisse un goût toujours plus amer...

Depuis des années, la DGFIP absorbe la grande majorité des suppressions d'emplois de l'État, les services sont exsangues, les collègues en souffrance, les usagers et contribuables à bout de nerfs... mais rien n'y fait, notre administration se targue même d'être à la tête d'une administration exemplaire en termes de suppressions d'emplois.

Après de longs mois de crise, les élections présidentielles approchant, la surenchère aux suppressions de fonctionnaires est reprise de plus belle par des candidats déclarés ou potentiels. Toujours considérés comme un coût, responsable de l'augmentation des dépenses et de la dette publique, le nombre de fonctionnaires reste visiblement la seule variable d'ajustement. Pourtant, la période que nous vivons n'a jamais mis autant en évidence le manque criant de personnels dans les différents champs de la fonction publique.

Néanmoins, la DGFIP clame haut et fort avoir tenu un rôle majeur dans la continuité du service public depuis le début de la crise sanitaire. Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a salué cette implication, qualifiant la DGFIP d'administration d'élite.

Soyons réalistes, c'est uniquement grâce à l'engagement professionnel des agents qui ont pourtant rencontré de nombreuses difficultés dans l'exercice de leurs missions. En effet, les conditions de travail aussi bien collectives

qu'individuelles se sont délabrées ces dernières années et particulièrement ces derniers mois !.

Les réorganisations de service, l'introduction massive du télétravail et la mise en place du NRP pour couronner le tout sont passés par là !

Dans notre département, ce sont bien 18 suppressions d'emplois qui vont frapper les missions actuellement exercées à la DRFIP.

Nous sommes très loin des 4 suppressions nettes d'emplois que vous annoncez !

Les 12 créations d'emplois sont liées à des transferts de missions (missions fiscales des Douanes pour 8 emplois et gestion des paies de Mayotte pour 4 emplois).

Nous vous épargnerons ici nos commentaires sur l'utilité des deux créations d'emplois concernant des cadres A+...

Comme pour tous les transferts de missions, le nombre d'emplois se révélera certainement insuffisant pour faire face à leur exercice.

Pour la CGTR Finances Publiques, les suppressions d'emplois à l'ordre du jour de ce CTL sont une véritable provocation et sont indignes au regard des attentes et des droits des citoyens. Elles sont aussi indignes au regard des agents dont l'engagement et la conscience professionnelle ne suffisent plus à compenser le manque d'effectifs dans les services.

C'est pour exprimer ce ras-le-bol que les agents du département ont massivement participé à des débrayages en novembre et décembre 2021 soutenus par l'intersyndicale DRFIP 974.

La CGTR Finances Publiques est déterminée à défendre les intérêts collectifs et individuels des agents et des services publics à la DGFIP, et plus particulièrement à la DRFIP de la Réunion.

Ce CTL a pour seul objectif la mise en œuvre de reculs des services publics de la DGFIP par la suppression d'emplois. Il est inenvisageable d'être associés de quelque façon que ce soit à ces politiques de suppressions d'emplois.

En ce qui concerne les ponts naturels, la CGTR Finances publiques continue de s'opposer à cette organisation privant les agents de disposer librement de leurs congés.

Enfin, le dernier point à l'ordre du jour ne consiste qu'à valider la décision adoptée par les agents du SIE Saint Denis Ouest.

La CGTR Finances publiques ne s'opposera jamais à la volonté exprimée des agents.

Ce sont des créations de postes et l'augmentation du point d'indice qu'il faut aux agents, pas des miettes et du mépris !

Ainsi, la CGTR Finances Publiques ne participera pas au CTL du 26 janvier 2022.

Pour défendre nos emplois et nos conditions de travail !
Pour exiger une augmentation immédiate du point d'indice !
Pour un rattrapage de notre pouvoir d'achat depuis 10 ans !

La CGTR Finances publiques appelle tous les agents du département à se mobiliser le jeudi 27 janvier.

En grève et en manifestation !

Les élus CGTR au CTL : Stéphanie CADET, Philippe ROOS, Michaël JALMA, Thierry DONADIO,